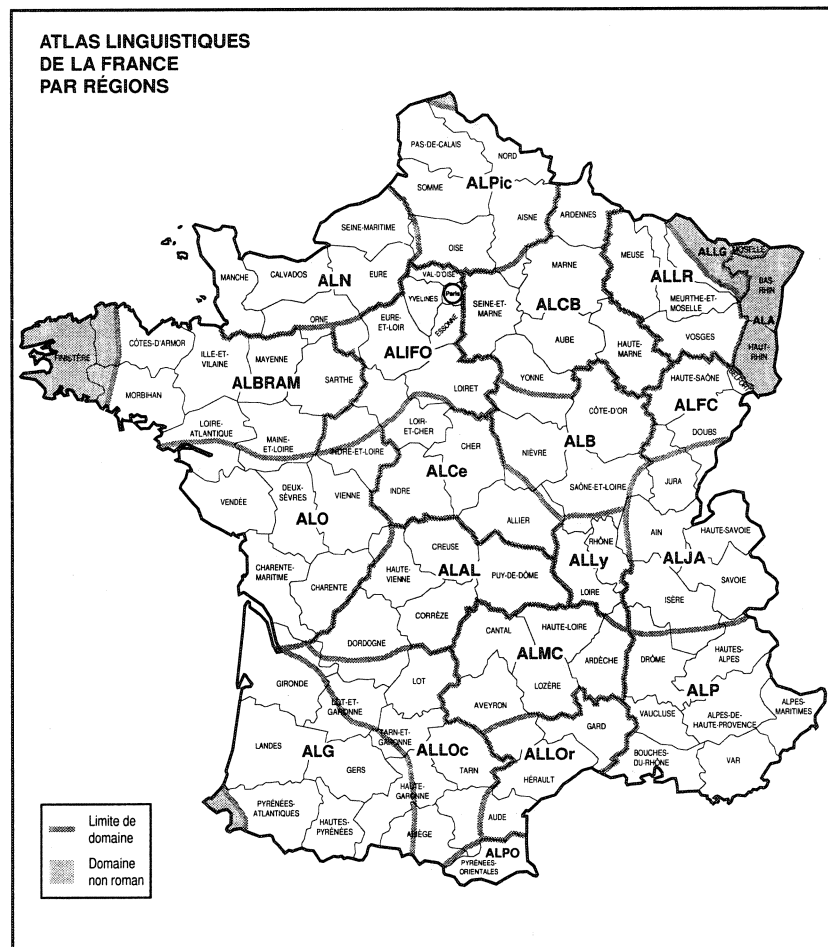


# DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE  
volume 7, avril 1996

Maîtrise en linguistique  
Module des lettres et des langues modernes  
Université du Québec à Chicoutimi

## LEXIQUE CANADIEN DANS LES ATLAS LINGUISTIQUES RÉGIONAUX DE LA FRANCE D'OÏL



- ARTICLES • COMPTES RENDUS • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- MÉMOIRES ET TRAVAUX DE 1<sup>er</sup> ET DE 2<sup>e</sup> CYCLES

## À LA RECHERCHE DU SENS PUISSANCIEL DU « THERE » : L'ANALYSE DU « THERE » EXISTENTIEL ET DU « THERE » LOCATIF



Diana Coonrod  
Université du Québec à Chicoutimi

Dans la langue anglaise, le mot *there* a une forme graphique unique, mais possède deux usages en discours. Le premier emploi est celui de locatif. Dans ce cas, *there* désigne un lieu, un espace éloigné par rapport au locuteur. Dans cet emploi, de plus, *there* est en opposition avec *here* qui réfère plutôt au lieu où se trouve le locuteur. Les phrases suivantes nous en donnent des exemples :

- a) The man is *there* next to the door.
- b) My cup is *here* on the table.

Le deuxième emploi de *there* a un sens plus difficile à cerner. Les grammairiens et les linguistes le désignent de diverses manières. Certains l'appellent le *there* d'introduction, d'autres disent qu'il est un sujet vide (dummy subject), mais la plupart le nomment *there* existentiel. En voici quelques exemples, accompagnés de leur forme inversée (sans *there*) :

- c) *There* is too much emotion in them.  
(Too much emotion is in them)
- d) *There* is nothing wrong with their ears.  
(Nothing is wrong with their ears)

La notion de locatif ne semble pas présente dans ces phrases. En fait, c'est sans doute en raison de la difficulté de lui attribuer un sens que certains considèrent ce *there* comme un sujet vide n'ajoutant rien à la forme sans *there* avec inversion du sujet, les deux phrases étant considérées équivalentes sémantiquement. Mais cette équivalence est contestable, ce *there* ayant une fonction au niveau du discours, comme certaines recherches le montrent.

Au cours des dernières années, le *there* existentiel a fait l'objet de nombreuses études. Le *there* existentiel est présentement considéré par bien des grammairiens et linguistes comme un mot distinct du *there* locatif. Deux raisons principales sont avancées pour soutenir cette thèse, l'une d'entre elles étant que ces deux mots se distinguent phonétiquement, le locatif portant un accent tonique, ce qui n'est pas le cas pour le *there* existentiel. Une autre raison importante est que le *there* locatif fait partie d'un système de contrastes binaires avec *here*, tandis qu'il ne semble pas exister de *here* qui soit en opposition avec le *there* existentiel.

Dans une perspective psychomécanique, la présente étude se propose d'analyser ces deux emplois de *there*, qui ont, rappelons-le, la même forme graphique, afin de déterminer s'il s'agit bel et bien de deux mots distincts, ou si, par contre, il n'y aurait pas de fil conducteur qui les relie sémantiquement. Si on peut retrouver ce fil conducteur, cela nous aidera à déterminer le signifié de puissance permettant au *there* d'avoir une fonction de locatif aussi bien qu'une fonction existentielle. Il permettrait aussi de vérifier si le *there* existentiel ne ferait pas partie d'un système binaire avec le *here*, tout comme le *there* locatif.